Date de mise en ligne : 25 avril 2025

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PA 94078 25 00001** du 22 AVR. 2025
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e)	48 Rue du Colonel Fabien 94460 Valenton
En vue de la réalisation :	Requalification et restructuration du quartier Lutèce. : réhabilitation de logement sociaux; construction du Centre Educatif et Culturel et d'une crèche; restructuration du groupe scolaire, Valenton requalifie les espaces publics (MOD : Artelia). Les atouts paysagers du quartier sont valorisés.
Sur un terrain sis	Avenue du champs Saint Julien
Cadastré	AD689

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 22 AVR 2025

MAIRIE DE VILLENEUVE-ST-GEORGES (V.-de-M.) - DAUP -

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale
n° **PA 94078 25 00001** du a été affichée en Mairie du au
conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,